

COMPTE RENDU REUNIONS DU 9 SEPTEMBRE A BEAUVAIS DE LA CSD ACTIVITES CYCLISTES ET DES ASSOCIATIONS CYCLISTES

Présents :

Claudie AZERONDE déléguée UFOLEP Oise - Daniel LEBRUN - Francis PHILIPPE - Hervé VAN DE PLASSE - Corinne RIBARD LEBRUN - Laurence LONGUET - Alain DARNAC

Réunion de la CSD puis à 18 h 30 élaboration du calendrier cyclocross avec les associations organisatrices.

La CSD valide les inscriptions au National contre la montre de :
Firmin LUDIVINE – Muriel ROHAUT – SOLIER Judicaël – DE SAINT FUSCIEN Olivier

La CSD faisant suite à des demandes de rétrogradations décide :
Pour raison médicale de descendre en 4^{ème} catégorie BOUILLOT John de Crèvecœur. Pour infériorité manifeste GUYARD Thibaut en 2 de Crèvecœur et BIZET Johan de Brèles en 4^{ème} catégorie pour la saison prochaine.

La CSD fait ensuite un point concernant les problèmes soulevés avec le nouvel assureur suite à la visio-conférence du 5 septembre.

Préparation de la saison cyclo-cross

Bernard LONGUET intervient avant de passer au calendrier et indique n'avoir pas eu de réponse par rapport au courrier adressé en début d'année concernant l'amélioration des organisations.

Stéphane LONGUET intervient sur ce point, il rappelle entre autres les difficultés que rencontre les associations qui organisent des courses, les contraintes administratives, les coûts d'organisations de plus en plus lourds, le manque d'investissements des licenciés qui sont avant tout des consommateurs, les risques à organiser notamment en matière de sécurité etc.

Faisant suite à son intervention un débat à lieu entre les présents sur l'ensemble des propositions soulevées.

Claudie AZERONDE indique que le courrier à l'AC Catenoy a bien été pris en compte et que la CSD se réunira dès ce mois-ci afin de faire des propositions sur les différents points soulevés afin que cela soit mis en place pour la saison prochaine.

Elle revient également sur le fait que concernant les nouvelles élections à l'UFOLEP, celles-ci ne se font lors de la saison Olympique mais à N+1 de la saison Olympique.

Elle rappelle également que les coureurs FFC qui viennent sur nos courses courent obligatoirement avec les 1^{ères} catégories.

Elle rappelle également que certains coureurs ont participé à des courses en septembre alors que le club n'était pas encore ré affilié ce qui est formellement interdit.

Il est ensuite procédé au calendrier 2024/2025, celui-ci sera joint après mise à jour au présent compte rendu.

Concernant le challenge Yves FREMONT, Hervé VIMONT est d'accord pour en faire le classement.

Claudie rappelle que l'an dernier tous les clubs ont payé les 30 €.

Au vu des difficultés rencontrées pour que toutes les associations cyclistes participent au financement du challenge, il est décidé pour la saison cyclo-cross 2024-2025 d'augmenter les engagements des coureurs de 1 €. Les 50 centimes qui seront reversés à l'UFOLEP serviront pour le financement du challenge Yves FREMONT, les 50 autres centimes seront conservés par les clubs organisateurs pour pallier aux difficultés d'organisation.

Claudie AZERONDE propose ensuite de mettre à jour l'additif cyclocross au règlement national. Celui-ci sera annexé au calendrier.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 heures.

La Commission Sportive Départementale Activités Cyclistes

